



Une action soutenue pour la diplomation des femmes cheffes de famille monoparentale

**Recommandations en faveur de stratégies de
retour aux études de femmes cheffes de famille
monoparentale sans diplôme d'études
secondaires**

5 avril 2021

www.icea.qc.ca

Depuis 1946, une action essentielle en éducation des adultes !

ANALYSE ET RÉDACTION

Daniel Baril, Directeur général

© La reproduction de ce document, en tout ou en partie, est encouragée à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

ISBN : 978-2-89108-106-1 (PDF)



5000 d'Iberville, bureau 304, Montréal (Québec) H2H 2S6

www.icea.qc.ca | 514 948-2044

Table des matières

Mise en contexte	4
Recommandations en faveur de stratégies de retour aux études de femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme d'études secondaires	5
Préambule	5
1. Proposer des stratégies pertinentes pour les femmes	6
2. Lever les obstacles liés aux situations de vie	6
3. Lever les obstacles liés aux dispositions à l'égard de soi et de l'éducation	7
4. Lever les obstacles liés aux règles et aux politiques des établissements et des lieux d'éducation 7	
5. Lever les obstacles liés au manque d'information	8
6. Établir un accompagnement tout au long des études	8

Mise en contexte

Dans le cadre de sa planification stratégique pluriannuelle 2016-2021, l'ICÉA a priorisé la mise à jour de ses connaissances des populations adultes susceptibles de vivre des situations d'exclusion ou de précarité en raison de leur situation éducative. Les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme d'études secondaires ont figuré parmi ces adultes dont la situation éducative augmentait les risques de vivre des situations d'exclusion. Pour renforcer ses connaissances concernant la situation de ces femmes, l'ICÉA a échangé avec des groupes desservant les femmes, en particulier, avec l'organisme Maman va à l'école, un partenaire de l'ICÉA qui s'intéresse à la situation des femmes monoparentales depuis plus d'une décennie. Récemment, l'ICÉA a réalisé une recherche sur les obstacles auxquels sont confrontées les femmes cheffes de famille monoparentale et les stratégies qui seraient en mesure de les lever. Cette recherche permet de formuler des recommandations en matière de stratégies de soutien de retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale. Sur la base de ces échanges et de la recherche menée, l'Institut propose des recommandations en faveur de stratégies soutenant le retour aux études et la persévérance scolaire des femmes cheffes de famille monoparentale. Ces recommandations contribuent à créer pour ces femmes des conditions favorisant le respect de leur droit à une éducation de base.

Recommandations adoptées par le conseil d'administration de l'ICÉA lors de sa séance du 16 mars 2021.

Recommandations en faveur de stratégies de retour aux études de femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme d'études secondaires

Préambule

- 1) Les femmes cheffes de famille monoparentale sont confrontées à des obstacles de différente nature qui vont au-delà la sphère éducative, même si plusieurs d'entre eux proviennent de cette dernière. Ces obstacles concernent principalement la pauvreté, la violence, le logement, le sentiment de ne pouvoir réussir des études, la conciliation entre les études, la famille et le travail ainsi que des contraintes administratives inadaptées à la situation des femmes qui assument seules la charge de leurs enfants.
- 2) En raison de la diversité de ces obstacles, les actions à mettre en œuvre pour les solutionner avec succès devront se fonder sur une approche intersectorielle et interpeller des institutions et des organisations œuvrant dans les différentes sphères d'où proviennent les obstacles liés aux études. Aucune action isolée ne permettra de lever tous les obstacles qui bloquent l'accès des femmes monoparentales aux études.
- 3) S'attaquer aux obstacles et les lever avec succès sont des conditions de la réussite d'un retour aux études, de la persévérance dans les études et de la diplomation. Éliminer les obstacles permet donc de créer les conditions effectives du droit à l'éducation.
- 4) Pour solutionner ces obstacles complexes qui bloquent le retour aux études, il conviendra de faire preuve d'innovation dans les stratégies retenues.
- 5) Globalement, prioriser l'éducation des adultes crée un environnement favorisant l'action éducative auprès des populations exclues ou précarisées. En ce sens, le ministère de l'Éducation est interpellé au premier chef et doit exercer un leadership en faveur d'une action interministérielle nécessaire pour lever les obstacles aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme d'études secondaires.
- 6) Considérant que (1) l'obtention d'un diplôme d'études secondaires est un objectif éducatif de base permettant de concrétiser le droit à l'éducation pour tous les adultes et (2) que les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme d'études secondaires sont confrontées à de nombreux obstacles qui limitent leur exercice de ce droit, l'ICÉA rend publiques des recommandations qui proposent des stratégies favorisant le retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme d'études secondaires.

1. Proposer des stratégies pertinentes pour les femmes

Pour être pertinentes, les stratégies adoptées devront étendre leur action sur plusieurs fronts et favoriser l'actualisation et la mise à jour des renseignements utiles concernant la situation des femmes.

- a) Privilégier des stratégies qui répondent aux besoins des femmes, ce qui implique de les consulter pour connaître leur réalité.
- b) Adopter une approche globale qui mise sur une action intersectorielle mettant à profit des organisations œuvrant dans différents domaines éducatifs et socioéconomiques et dont l'action peut lever des obstacles de différente nature.

2. Lever les obstacles liés aux situations de vie

Le contexte de vie des femmes monoparentales fait en sorte que leur projet de retour aux études est parsemé d'embûches. Manque d'argent, difficultés à se loger, pression et stress, difficiles relations avec l'ex ou les ex-conjoints, manque de garderie, absence de réseau de soutien, etc. Voici autant d'exemples de ces circonstances de vie pouvant bloquer un retour aux études. Lever ces obstacles dits situationnels permet de créer les conditions matérielles d'un possible retour aux études tout en favorisant la persévérance dans les études et la diplomation.

- a) Éliminer la violence faite aux femmes, sous toutes ses formes, est une exigence fondamentale qui doit faire partie de toute stratégie de retour aux études. Pour cette raison, les organismes œuvrant à contrer cette violence doivent être sollicités dans les actions proposées.
- b) Bénéficier d'un logement est un point d'ancrage nécessaire pour envisager un retour aux études. Il faut créer des lieux d'habitation communautaires et à loyer modique pour les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme, lieux qui comprendront une garderie ou une halte-garderie à l'intérieur ou à proximité du bâtiment ainsi qu'une salle collective pour étudier, utiliser un ordinateur et accéder à Internet.
- c) Répondre aux besoins financiers et subvenir aux besoins de base permet de créer un environnement propice à un retour aux études. D'abord et avant tout, garantir le versement de la pension alimentaire due aux femmes ayant seules à leur charge les enfants est une condition économique de base d'un retour aux études. Plus largement, il faut assurer un revenu décent en bonifiant plus particulièrement le salaire minimum, les prestations d'aide sociale et les allocations familiales afin d'alléger les contraintes économiques qui empêchent un retour aux études.
- d) Miser sur des partenariats entre des organismes dont l'action concerne les différents obstacles freinant le retour aux études doit être au cœur des stratégies mises en œuvre. Ce partenariat renforcera la coordination des actions levant différents obstacles. Il mettra à profit l'ensemble des organismes en mesure de soutenir la démarche scolaire, incluant des organismes communautaires

offrant des milieux alternatifs de scolarisation ou actifs dans le développement de l'employabilité ainsi que des organisations œuvrant dans la réinsertion sociale. Ces partenariats pourront aussi solliciter des organisations à l'œuvre au niveau pancanadien ou dans d'autres provinces et territoires du Canada.

- e) Développer ou renforcer les compétences des femmes cheffes de famille monoparentale renforcera leur autonomie relativement à l'organisation de la vie quotidienne et concernant la conciliation entre les études, la famille et le travail. Dans cette perspective, il importe de financer des programmes de formation visant le développement de ces compétences chez les femmes.

3. Lever les obstacles liés aux dispositions à l'égard de soi et de l'éducation

Chaque femme a des expériences de vie et des aptitudes différentes, qui facilitent ou non les projets d'études. Les échecs scolaires passés ou un faible niveau de littératie peuvent convaincre une personne de son incapacité à réussir un retour aux études. Il convient donc de fournir aux femmes cheffes de famille monoparentale des moyens de renforcer l'estime qu'elles ont de leur capacité à reprendre et à réussir un parcours scolaire.

- a) Intégrer dans la démarche de retour aux études un soutien psychosocial et émotionnel visant à créer ou renforcer des dispositions psychologiques et émotionnelles favorisant le retour aux études, par exemple, dans le but d'atténuer le sentiment de culpabilité de ne pas se dévouer entièrement aux enfants, l'anxiété de performance découlant de nombreuses expériences d'échec scolaire ou autre sentiment détournant d'un retour aux études.
- b) Contrer l'isolement en privilégiant des activités de groupes qui favorisent la connaissance de soi et des autres en misant sur l'échange entre femmes.
- c) Comprendre les causes d'une démotivation afin de proposer des actions recentrant sur le parcours scolaire.

4. Lever les obstacles liés aux règles et aux politiques des établissements et des lieux d'éducation

Horaire fixe, absence de flexibilité, calculs ne tenant pas compte de la réalité de la monoparentalité, les divers organismes et institutions s'adaptent peu à la réalité des femmes cheffes de famille monoparentale. Ces contraintes peuvent littéralement bloquer un retour aux études.

- a) Aménager la possibilité d'un retour progressif aux études rendant possibles des études à temps partiel et le passage éventuel à des études à temps plein.
- b) Intégrer dans les programmes gouvernementaux la possibilité d'absences motivées en raison des charges familiales imposées par la situation de monoparentalité sans pénalité, ajustant les sursis et les échéances et n'entraînant en aucun cas l'exclusion des programmes.

- c) Allonger le temps requis pour la réalisation des études ou pour bénéficier de programmes de soutien aux personnes afin de tenir compte des contraintes auxquelles font face les femmes cheffes de famille monoparentale dans la gestion de la conciliation entre les études, la famille et le travail.
- d) Permettre une plus grande flexibilité en allégeant le poids de la bureaucratie et en assouplissant les obligations et les critères inadaptés à la situation de monoparentalité vécue par les femmes sans diplôme d'études secondaires.
- e) Sensibiliser et former toutes les personnes intervenant dans le cadre d'un retour aux études à la monoparentalité chez les femmes. Ces interventions feront connaître les contraintes liées à la monoparentalité des femmes et les obstacles que le fait d'assumer seules des responsabilités parentales soulève relativement à un retour aux études. Cette sensibilisation mettra sur des liens étroits établis entre les centres d'éducation des adultes et les organismes œuvrant auprès des femmes.

5. Lever les obstacles liés au manque d'information

Les femmes cheffes de famille monoparentale connaissent très mal les services qui leur sont dédiés ou auxquels elles ont accès, entre autres, les services d'orientation pour éclairer leur choix de formation.

- a) Intégrer dans la démarche de retour aux études des activités d'information exposant aux femmes l'éventail des services sur lesquels elles peuvent compter pour réussir leur retour aux études et persévérer dans leur cheminement scolaire.

6. Établir un accompagnement tout au long des études

Retourner aux études et persévérer dans son cheminement scolaire peut se présenter comme une véritable course à obstacles et ces obstacles sont autant de raisons potentielles d'abandonner les études. Un accompagnement continu doit donc être mis en place pour détecter les obstacles, proposer des solutions pour les lever et faire le suivi de ces solutions.

- a) Privilégier un accompagnement qui soit à la fois individuel et collectif et qui mise sur tous les moyens de communication disponibles pour établir et maintenir un contact individuel.
- b) Faire en sorte que l'accompagnement rassure les femmes et leur famille sur le cheminement scolaire et les stratégies qui peuvent être mises en place pour lever les obstacles rencontrés.
- c) Étendre l'accompagnement à l'orientation professionnelle pour ouvrir des perspectives professionnelles au terme des études. S'assurer que l'orientation professionnelle proposée aux femmes permet de leur présenter toute la gamme des emplois possibles, incluant des emplois bien rémunérés et non stéréotypés grâce auxquels elles pourraient assurer leur avenir et celui de leur famille, ainsi que des alternatives à l'emploi salarié.